



# AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

## CHAMPIONNATS DE PATINAGE STAR DE LA SECTION QUÉBEC DE 2006

---

Dates : 9 au 12 mars 2006  
Lieu : St-Joseph & Beauceville  
Organisés par : CPA St-Joseph & CPA Beauceville  
Sanctionnés par : Patinage Canada # P-05-008

---

CONTENU	PAGE
Renseignements généraux .....	2
Renseignements sur les personnes-ressources .....	2
Patinoires .....	2
Admissibilité à concourir .....	2
Caractéristiques de la compétition .....	4
Costumes .....	5
Prix .....	5
Inscription .....	5
Droits d'inscription .....	6
Calcul des résultats .....	7
Critères de notation des épreuves, départage des égalités et facteurs .....	7
Système de notation.....	8
Qualifications pour concourir aux Championnats nationaux de Patinage STAR..	8
Épreuves - Catégories avec élimination régionale .....	9
Épreuves - Catégories sans élimination régionale .....	13
Juges et arbitres .....	15
Musique .....	16
Accidents et responsabilité .....	17
Hébergement .....	18
Renseignements sur les billets .....	19

---

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les Championnats de Patinage STAR de la section Québec de 2006 se dérouleront conformément aux règlements énoncés dans le Manuel de règlements de Patinage Canada. À moins d'indication contraire dans le présent document, les règlements régissant normalement le patinage s'appliqueront comme indiqué aux sections 4000 et 7000 dans le Manuel de règlements de Patinage Canada, le Manuel technique, le Manuel de gestion des compétitions et le Manuel de politiques et de procédures.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES PERSONNES-RESSOURCES

Président de la compétition : Jérôme Poulin  
Président du comité organisateur : Yves Laflamme

## PATINOIRES

Nom des patinoires	Dimension des surfaces des glaces :
Aréna St-Joseph de Beauce 713 boul. Robert Cliche Saint-Joseph de Beauce (Qc) G0S 2V0	85 x 190 pieds
Aréna de Beauceville 116, 33e Avenue de l'Aréna Beauceville (Qc) G0S 1A0	90 x 185 pieds

## ADMISSIBILITÉ À CONCOURIR (tiré du règlement 5401 de Patinage Canada)

- (1) des personnes admissibles définies à la section 2100 du Manuel des règlements de Patinage Canada (règlement 5401);
- (2) des membres associés en règle de l'Association (règlement 5401).
- (3) Pour l'admissibilité à la compétition de section ou nationale de Patinage STAR, veuillez prendre note des restrictions suivantes :

**PATINEURS DE COMPÉTITION :** Les patineurs inscrits<sup>1</sup> pour concourir dans une épreuve au niveau novice ou à un niveau supérieur à un championnat de section ou à une compétition de

---

<sup>1</sup> Pour l'interprétation de ce règlement, l'inscription à une compétition de section ou de qualification est définie comme la présentation d'un formulaire d'inscription à cette compétition.

qualification de section ne sont pas admissibles aux Championnats de Patinage STAR dans aucune catégorie et à aucun niveau. Les patineurs inscrits aux épreuves de niveau juvénile et pré-novice à un championnat de section ou à une compétition de qualification de section peuvent s'inscrire aux catégories d'épreuve aux Championnats de Patinage STAR autres que celles dans lesquelles ils ont concouru à un championnat de section ou à une compétition de qualification de section. Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour les exigences de qualification.

Catégorie de compétition (l'athlète a concouru dans un championnat de section ou une compétition de qualification de section)	Épreuves auxquelles l'athlète peut participer durant les Championnats de Patinage STAR de la section (ou à une compétition de qualification)
Niveau novice et supérieur en patinage en simple, patinage en couple et danse	Aucune épreuve
Danse de compétition juvénile et pré-novice	Style libre, patinage en couple, patinage d'interprétation, habiletés de patinage, triathlon
Patinage en simple de compétition juvénile et pré-novice	Patinage en couple, danse, patinage d'interprétation, biathlon, habiletés de patinage
Patinage en couple de compétition juvénile et pré-novice	Style libre, danse, patinage d'interprétation, habiletés de patinage, biathlon, triathlon
Patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

- (4) **GAGNANT D'UNE ÉPREUVE DE QUALIFICATION ANTÉRIEURE MENANT AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX DE PATINAGE STAR** : Un gagnant d'une épreuve de qualification antérieure menant aux Championnats nationaux de Patinage STAR est admissible à participer à la même épreuve de qualification pourvu que le concurrent soit toujours admissible à la catégorie correspondante.
- (5) **EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE ET DE TESTS** : Les concurrents qui souhaitent participer aux Championnats de Patinage STAR de la section Québec de 2006 et aux compétitions qui mènent à ces Championnats devront satisfaire aux exigences en matière de tests pour la compétition le **15 novembre** qui précède la compétition et aux exigences en matière d'âge le **1<sup>er</sup> octobre** qui précède la compétition.<sup>1</sup>
- (6) **ÉQUIVALENCES DES TESTS DE COMPÉTITION DE PATINAGE EN SIMPLE DANS LE PROGRAMME Patinage STAR** : Comme le précise le règlement 4000 - E - 3.1, les patineurs qui réussissent les tests de style libre de compétition recevront des équivalences pour les tests de style libre du système régulier comme suit :

Test juvénile de compétition de patinage en simple = Test senior bronze de style libre  
 Test pré-novice de compétition de patinage en simple = Test junior argent de style libre  
 Test novice de compétition de patinage en simple = Test senior argent de style libre  
 Test junior ou senior de compétition de patinage en simple = Test or de style libre

- (7) Les patineurs qui ont réussi n'importe quelle équivalence de test de compétition doivent s'inscrire aux Championnats de Patinage STAR au niveau correspondant au niveau le plus élevé de leur test réussi de Patinage STAR ou au niveau pour lequel ils ont obtenu l'équivalence dans le Programme de Patinage STAR, soit le niveau le plus élevé.

## CARACTÉRISTIQUES DE LA COMPÉTITION

- (1) **COMPOSITION DE LA COMPÉTITION** : Dans des circonstances normales, chaque catégorie à la compétition doit être tenue séparément pour les hommes et les femmes. Les compétitions qui ne permettent pas aux patineurs de passer à un niveau ultérieur de compétition interclubs de Patinage STAR peuvent combiner les épreuves comme suit :
- (a) deux catégories ou plus dans la même épreuve lorsque chaque catégorie compte moins de trois inscriptions;
  - (b) deux catégories ou plus dans la même épreuve lorsqu'une catégorie ne compte pas suffisamment d'inscriptions pour que l'épreuve soit tenue.

La décision de combiner les épreuves incombe au représentant technique et au comité organisateur.

Dans les cas susmentionnés, les catégories peuvent être combinées seulement si tous les patineurs concernés sont informés d'avance et en conviennent.

- (2) **GROUPEMENT DES PATINEURS PAR GROUPES D'ÂGE** : Il est suggéré de suivre les lignes directrices suivantes pour le groupement des patineurs :
- (a) Pour les épreuves exigeant un groupement en raison d'un grand nombre d'inscriptions, on peut appliquer la procédure suivante :
    - (i) dans une catégorie qui ne permet pas aux patineurs de passer à une compétition ultérieure et pour laquelle aucune ronde finale n'a lieu, les patineurs peuvent être divisés et groupés selon l'âge;
    - (ii) dans une catégorie qui permet aux patineurs de passer à une compétition ultérieure ou pour laquelle une ronde finale a lieu, les patineurs de la même catégorie doivent être divisés et groupés par tirage au sort.

- (3) **COMPOSITION DES PARTENAIRES** : Les couples des épreuves de patinage en couple, de danse et de biathlon peuvent être composés de deux femmes (dont une exécute les pas du patineur) ou d'une femme et d'un homme. Les couples de même sexe et mixtes peuvent concourir ensemble.

## **COSTUMES**

Les vêtements de tous les concurrents doivent être modestes, dignes et appropriés pour la compétition sportive – de conception non criarde ou théâtrale. Les accessoires sont interdits.

## **PRIX**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement 7000 (B) (1.13). Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, les 2 participants recevront un prix.

## **INSCRIPTIONS**

### **(1) PATINEURS**

Pour s'inscrire, les patineurs doivent remplir le formulaire de demande joint au présent avis de tenue de compétition et le retourner à l'adresse ci-dessous au plus tard le *20 janvier 2006*.

Renvoyez les formulaires de demande d'inscription à :

*Fédération de patinage artistique du Québec*

*a/s Diane Choquet, Coordonnatrice*

*4545, Pierre-de Coubertin*

*CP 1000, Succ M*

*Montréal (Qc) H1V 3R2*

Tous les patineurs et les entraîneurs doivent s'inscrire sur place 1 heure avant le premier événement. L'inscription aura lieu à l'aréna de St-Joseph de Beauce et à l'aréna de Beauceville.

Lors de l'accréditation, seul le concurrent recevra un laissez-passer pour le week-end. Dans les chambres, seulement les concurrents des catégories Préliminaire auront droit d'être accompagnés d'une personne autre que l'entraîneur.

## (2) DROITS D'INSCRIPTION

70 \$ par inscription / simple, couple ou danse

Les inscriptions devront être reçues au bureau de la Fédération au plus tard le **20 janvier 2006**. La date limite pour les tests est le **15 novembre 2005**, pour les catégories Biathlon et Triathlon et le **1 janvier 2006** pour les catégories avec éliminations régionales. Les inscriptions présentées après la date limite fixée ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition (7000) (B) (1.5) (3).

Paiement par chèque ou mandat poste SEULEMENT, au nom de :

« Fédération de patinage artistique du Québec »

**Aucun chèque postdaté après le 20 janvier 2006 ne sera accepté.**

Les frais d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite (7000) (B) (1.5) (1) (2).

## (3) ACCRÉDITATION DES ENTRAÎNEURS

Les entraîneurs doivent avoir la certification minimale du niveau 1 du PNCE et respecter les normes d'accréditation suivantes :

- être un entraîneur professionnel membre de Patinage Canada;
- être titulaire d'un certificat valide de secourisme.

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'identité avec photo.

## (4) INSCRIPTION AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX DE PATINAGE STAR DE 2006

Pour les patineurs qui participent aux épreuves du biathlon bronze, argent et or et aux épreuves du triathlon bronze, argent et or, les inscriptions seront envoyées par la Fédération de patinage artistique du Québec accompagnées des droits dans les 24 heures suivant la fin des Championnats de Patinage STAR de la section, par messagerie ou télécopieur, à la Division des programmes de patinage et des compétitions, à l'adresse suivante :

Patinage Canada - Division des programmes de patinage et des compétitions  
865, chemin Shefford  
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Tél. : 613-747-1007 ou 1 888 747-2372

Télec. : 613-748-5718 ou 1 877 211-2372

## CALCUL DES RÉSULTATS

### (1) UPU

Veuillez prendre note que la méthode de calcul des résultats « UPU » (un par un) sera utilisée pour toutes les épreuves.

### (2) CRITÈRES DE NOTATION DES ÉPREUVES, DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS ET FACTEURS

ÉPREUVE	CRITÈRES DE NOTATION	FACTEUR	%	DÉPARTAGE DES ÉGALITÉS
Style libre	Valeur technique, présentation	1,0	100	2 <sup>e</sup> note
Patinage en couple	Valeur technique, présentation	1,0	100	2 <sup>e</sup> note
Danse				
• imposée 1	Technique, synchronisation/ expression	0,5	50	1 <sup>re</sup> note
• imposée 2	Technique, synchronisation/ expression	0,5	50	1 <sup>re</sup> note
Épreuves du triathlon				
Style libre	Valeur technique, présentation	1,0	33,3	2 <sup>e</sup> note
Habilités de patinage	Technique, rythme/ performance	1,0	33,3	1 <sup>re</sup> note
Interprétation	Patinage, performance	1,0	33,3	2 <sup>e</sup> note
Épreuves du biathlon				
Danses imposées				
• imposée 1	Technique, synchronisation/ expression	0,5	25	1 <sup>re</sup> note
• imposée 2	Technique, Synchronisation/ expression	0,5	25	1 <sup>re</sup> note
Danse créative	Composition, présentation	1,0	50	2 <sup>e</sup> note

### Épreuves du triathlon

Il y aura départage des égalités après chaque partie d'une épreuve. Par exemple, après le programme d'interprétation, le programme d'interprétation sert à départager les égalités et après le style libre, le résultat du programme de style libre sert à départager les égalités.

### (3) SYSTÈME DE NOTATION

La notation semi-ouverte sera utilisée pour les épreuves finales qui mènent aux Championnats nationaux de Patinage STAR.

## QUALIFICATIONS POUR CONCOURIR AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX DE PATINAGE STAR DE 2006

Les patineurs des catégories suivantes au niveau de la section concourent aux Championnats nationaux de Patinage STAR de 2006 :

Épreuves de patinage en simple (catégories pour les femmes et les hommes)

- Triathlon bronze
- Triathlon argent
- Triathlon or

Épreuves de danse :

- Biathlon bronze
- Biathlon argent
- Biathlon or

Les patineurs se qualifieront pour avancer à l'étape suivante comme suit :

- (1) **PATINEURS DE PATINAGE STAR (SAUF QUÉBEC)** : Les concurrents de Patinage STAR de la section qui se classent en première place dans chacune des épreuves des Championnats de Patinage STAR de la section, sauf ceux de la section du Québec, peuvent être sélectionnés pour représenter la section dans l'épreuve des Championnats nationaux de Patinage STAR.
- (2) **PATINEURS DE PATINAGE STAR DU QUÉBEC** : Les concurrents de Patinage STAR de la section qui se classent en première et deuxième places dans les épreuves des Championnats de Patinage STAR de la section du Québec peuvent être sélectionnés pour représenter la section dans l'épreuve des Championnats nationaux de Patinage STAR.
- (3) **REPLAÇANTS** : Le concurrent classé au rang suivant dans chacun des Championnats de Patinage STAR de section peut être nommé remplaçant et peut remplacer un concurrent qui s'est retiré avant le début de la compétition.

## ÉPREUVES

Toutes les épreuves des Championnats de Patinage STAR pour lesquelles les patineurs avancent aux Championnats nationaux de Patinage STAR doivent être organisées dans le cadre des Championnats de section. Ces épreuves se trouvent sous (4) TRIATHLON et (5) BIATHLON et sont marquées d'un astérisque (\*). Toutes les autres épreuves sont organisées à la discrétion du comité organisateur.

### CATÉGORIES AVEC ÉLIMINATION RÉGIONALE

#### PATINOIRE D'ENTRAÎNEMENT

**Aucune pratique officielle ne sera offerte pour les catégories suivantes :**

Aucune limite d'âge pour toutes les catégories

Date limite des tests : 1 janvier 2006

Les exigences en matière de tests sont les suivantes :

#### (1) ÉPREUVES DE STYLE LIBRE

##### (a) STYLE LIBRE PRÉLIMINAIRE

- (i) **TEST** : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

#### CONTENU OBLIGATOIRE DU PROGRAMME PRÉLIMINAIRE :

- maximum de deux (2) sauts doubles différents au choix
- le même saut ne peut être exécuté plus de deux (2) fois
- maximum de trois (3) combinaisons/séquences de sauts
- deux (2) à (3) pirouettes différentes au choix
- une (1) séquence de pas au choix
- au moins un (1) mouvement de transition au choix ( ex. arabesque )
- une pénalité de 0,2 dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus

(b) **STYLE LIBRE JUNIOR BRONZE**

- (i) **TEST** : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
- (i) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

**CONTENU OBLIGATOIRE DU PROGRAMME JUNIOR BRONZE :**

- maximum de trois (3) sauts doubles différents au choix
- le même saut ne peut être exécuté plus de deux (2) fois
- maximum de trois (3) combinaisons/séquences de sauts
- deux (2) à (3) pirouettes différentes au choix
- une (1) séquence de pas au choix
- au moins un (1) mouvement de transition au choix ( ex. arabesque )
- une pénalité de 0,2 dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus.

(c) **STYLE LIBRE SENIOR BRONZE**

- (i) **TEST** : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
- (iii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

(d) **STYLE LIBRE JUNIOR ARGENT**

- (i) **TEST** : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

(e) **STYLE LIBRE SENIOR ARGENT**

- (i) **TEST** : Avoir réussi le test senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

(f) **STYLE LIBRE OR**

- (i) **TEST** : Avoir réussi le test or de style libre
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (femmes) ou de 4,0 minutes (hommes) (+ / - 10 secondes).

**(2) PATINAGE EN COUPLE**

**(a) PATINAGE EN COUPLE D'INTRODUCTION**

- (i) **TEST :** Aucun des deux partenaires ne doit pas avoir réussi un test de compétition de patinage en couple, mais chaque partenaire doit avoir réussi au moins le test préliminaire de style libre.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :** Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+ / - 10 secondes).

**(3) ÉPREUVES DE DANSE**

*(Nota : Les danses doivent être exécutées dans l'ordre indiqué. Le nombre de tracés de danse à faire sera le même que celui pour les tests évalués. Veuillez vous référer au Manuel technique de Patinage Canada, Définition des termes de patinage artistique - 3.15 (2))*

**(a) DANSE PRÉLIMINAIRE**

- (i) **TEST :** Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior bronze de danse.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :**
  - Valse hollandaise et Baby Blues

**(b) DANSE JUNIOR BRONZE**

- (i) **TEST :** Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior bronze de danse.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :**
  - Danse swing et tango Fiesta

**(c) DANSE SENIOR BRONZE**

- (i) **TEST :** Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior argent de danse.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :**
  - Fourteenstep et Ten-Fox

(d) **DANSE JUNIOR ARGENT**

(i) **TEST :** Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior argent de danse.

(ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :**

- Tango Harris et Rocker Fox-trot

(d) **DANSE SENIOR ARGENT**

(i) **TEST :** Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test or de danse.

(ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :**

- Valse Starlight et Kilian

## PATINOIRE D'ENTRAÎNEMENT TRIATHLON & BIATHLON SEULEMENT

Après leur inscription ou leur participation à une séance d'entraînement officiellement prévue (le cas échéant), les patineurs ne sont plus autorisés à patiner sur aucune autre surface glacée que celle de la patinoire officielle prévue de compétition ou d'entraînement.

Date limite des tests : 15 novembre 2005

### (4) TRIATHLON \*

#### (a) TRIATHLON BRONZE \*

- (i) **TEST** : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test junior argent de style libre, le test junior argent des habiletés ou le test bronze d'interprétation.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Le triathlon bronze se compose de trois parties :
- Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres).
  - Un programme d'interprétation (durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes).
  - Un programme libre (3,5 minutes, +/- 10 secondes).

(Nota : les épreuves doivent être exécutées dans l'ordre indiqué, mais pas toutes la même journée.)

#### (b) TRIATHLON ARGENT \*

- (i) **TEST** : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test senior argent de style libre, le senior argent des habiletés de patinage ou le test argent d'interprétation.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Le triathlon argent se compose de trois parties :
- Un exercice créatif des habiletés de patinage (voir l'annexe pour les exigences de programme bien équilibré).
  - Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes).
  - Un programme libre d'une durée 3, 5 minutes, +/- 10 secondes.

(Nota : les épreuves doivent être exécutées dans l'ordre indiqué, mais pas toutes la même journée)

(c) **TRIATHLON OR \***

- (i) **TEST** : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test or de style libre, le test or des habiletés de patinage ou le test or d'interprétation.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Le triathlon or se compose de trois parties :
- Un exercice créatif des habiletés de patinage (voir l'annexe pour les exigences de programme bien équilibré).
  - Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, + / - 10 secondes)
  - Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (femmes) ou de 4 minutes (hommes) (+ / - 10 secondes).

(Nota : les épreuves doivent être exécutées dans l'ordre indiqué, mais pas toutes la même journée)

(5) **BIATHLON \***

(a) **BIATHLON DE DANSE BRONZE \***

- (i) **TEST** : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test complet junior argent de danse, mais aucun des deux partenaires ne doit avoir complété le test senior argent de danse.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : L'épreuve se compose de deux parties :
- **DANSES IMPOSÉES** : Valse européenne et Rocker Fox-trot
  - **DANSE CRÉATIVE** : Une danse de 2,0 minutes (+ / - 10 secondes) créée au son d'une musique de Patinage Canada ou de l'UIP ou d'un choix libre de musique sélectionnée parmi les rythmes de danse imposée du test senior bronze de danse.

(Nota : les épreuves doivent être exécutées dans l'ordre indiqué, mais pas toutes la même journée.)

(b) **BIATHLON DE DANSE ARGENT \***

- (i) **TEST** : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test complet senior argent de danse, mais aucun des partenaires ne doit avoir complété le test or de danse.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : Cette épreuve se compose de deux parties :
- **DANSES IMPOSÉES** : Tango Harris et Kilian
  - **DANSE CRÉATIVE** : Une danse de 2,0 minutes (+/- 10 secondes) créée au son de musique de Patinage Canada ou de l'UIP ou d'un choix libre de musique sélectionnée parmi les rythmes de danse imposée du test senior argent de danse.

(Nota : les épreuves doivent être exécutées dans l'ordre indiqué, mais pas toutes la même journée)

(c) **BIATHLON DE DANSE OR \***

- (i) **TEST** : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test complet or de danse ou un test de niveau supérieur.
- (ii) **CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** : L'épreuve se compose de deux parties :
- **DANSES IMPOSÉES** : Paso Doble et Blues
  - **DANSE CRÉATIVE** : Une danse de 2,5 minutes (+/- 10 secondes) créée au son de musique de Patinage Canada ou de l'UIP ou d'un choix libre de musique sélectionnée parmi les rythmes de danse imposée des tests or et diamant de danse.

**JUGES ET ARBITRES (tiré du règlement 7504)**

- (1) **CHOIX DES OFFICIELS** : Les juges, les arbitres et les contrôleurs seront choisis à partir des listes officielles de juges et de contrôleurs de l'Association. Les juges et les arbitres doivent être des personnes admissibles. On recommande un jury composé d'au moins cinq juges pour toutes les épreuves mais un tel jury est exigé pour les épreuves qui permettent aux patineurs d'avancer aux Championnats nationaux Patinage STAR.

- (2) **COMPOSITION DES JURYS** : Pour les compétitions interclubs et invitation du type de celles énumérées au règlement 7302, on peut choisir des juges de niveau primaire pour les épreuves qui n'exigent que le test préliminaire comme condition d'inscription à la compétition. Pour toutes les autres épreuves, il faut choisir les juges de niveau juvénile ou de niveau supérieur qualifiés pour le niveau d'épreuve applicable (p. ex., juges de niveau juvénile ou supérieur pour les épreuves juvéniles / des tests senior bronze ou de niveau inférieur; juges de niveau pré-novice pour les épreuves pré-novices / junior argent à or, etc.).
- (3) **JUGES DE NIVEAU INTERCLUBS** : Les « juges de niveau interclubs » sont qualifiés pour juger toutes les épreuves or et de niveau inférieur aux compétitions interclubs ou invitation.
- (4) **ÉPREUVES COMBINÉES** : Pour les épreuves combinées (p. ex., triathlon et biathlon), on recommande d'avoir recours au même jury pour toutes les parties de l'épreuve.

## MUSIQUE

- (1) **INSCRIPTION DE LA MUSIQUE** : La musique doit être présentée au moment de l'inscription. Le nom du concurrent et l'épreuve doivent être clairement inscrits sur les cassettes, les disques compacts et leurs boîtiers. Les renseignements sur la musique, exigés sur le formulaire d'inscription, doivent être fournis de façon détaillée (le cas échéant).
- (2) **MUSIQUE DE DANSE** : À titre d'information pour les concurrents de danse, la musique de la série 8 de 2001 de Patinage Canada (ou la musique de l'UIP le cas échéant) sera utilisée pour toutes les épreuves de danse imposée.
- (3) **EXIGENCES EN MATIÈRE DE MUSIQUE** : Chaque concurrent doit fournir 2 cassettes ou 2 disques compacts (+ 1 cassette de rechange) pour la compétition au moment de l'inscription. Une cassette servira à la compétition (marquée « Original ») et l'autre de rechange (marquée « Copie »).

### Normes pour les cassettes et les disques compacts

1. Un seul (1) programme sera enregistré sur chaque cassette ou disque compact.
2. Le début de la musique sera enregistré sur la bande ou le disque compact au moins 3 secondes après l'amorce initiale et pas plus de 5 secondes.
3. La musique sera enregistrée à des niveaux égaux sur canaux droit et gauche en stéréo.
4. Le nom du concurrent suivi de la durée de la musique (non du temps de patinage) sera clairement imprimé sur la face un de la cassette ou du disque compact.

5. Chaque cassette ou disque compact se trouvera dans son boîtier de plastique.
6. Les niveaux d'enregistrement de la musique seront d'un maximum de OVU et d'un minimum de -8VU.
7. Les cassettes ou disques compacts doivent porter le nom du patineur, de l'épreuve et de la durée totale de la musique, et se trouver dans leur boîtier, également marqué en conséquence.

### **ACCIDENTS ET RESPONSABILITÉ**

Patinage Canada, la section hôte et l'équipe bénévole locale n'assument aucune responsabilité pour tout dommage ou blessure que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leurs inscriptions à ces Championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer tous les risques ou blessures à la personne du concurrent ou dommage à ses biens résultant du déroulement et de la gestion des compétitions, causé par ces compétitions ou qui y sont liés et de dégager de toute réclamation les officiels, l'Association, la section, l'équipe bénévole et leurs cadres. Les inscriptions des patineurs ne seront acceptées qu'en vertu de ces conditions.

## HÉBERGEMENT

### Hôtel officiel :

#### **HÔTEL GOUVERNEUR - SAINT-GEORGES**

11531, 1ère Avenue  
Ville de Saint-Georges (Québec)  
G5Y 2C7  
1.888.910.1111

### Autres hôtels :

#### **Hôtel Le Georgesville**

300, 118e Rue  
Ville de Saint-Georges, Beauce  
Québec, Canada G5Y 3E3  
Téléphone : (418) 227-3000  
Sans frais : 1-800-463-3003  
Télécopieur : (418) 228-4110  
Courriel : hotel@georgesville.com

#### **La Différence**

25 Cameron  
Ste-Marie, Beauce (Québec)  
G6E 1B1  
Téléphone : (418) 387-7835  
Sans frais : 1-800-838-4061  
Télécopieur : (418) 387-1835  
Courriel : diffxtrar@globetrotter.qc.ca

#### **Motel Royal**

47 boul. Renault  
Beauceville (québec)  
G8X 1N3  
Téléphone : (418) 774-3335  
Télécopieur : (418) 774-3455

#### **Le Journal**

69 route 276  
Saint-Joseph-de-Beauce (Québec)  
G0S 2V0  
Téléphone : (418) 397-4052  
Télécopieur : (418) 397-4333

#### **Motel Invitation Inn**

889 boul. Vachon Nord  
Sainte-Marie-Beauce (Québec)  
G6E 1M3  
Téléphone : (418) 387-7800  
Sans frais : 1-888-213-7800  
Télécopieur : (418) 387-7800  
Web :  
[www.iquebec.com/motelinvitationinn](http://www.iquebec.com/motelinvitationinn)

#### **Bellevue Motel**

1150 ave du Palais  
St-Joseph-de-Beauce (Québec)  
G0S 2V0  
Téléphone : (418) 397-6132  
Télécopieur : (418) 397-5050  
Courriel :  
[motel\\_restaurant\\_bellevue@hotmail.com](mailto:motel_restaurant_bellevue@hotmail.com)  
Web : [www.quebecweb.com/bellevue](http://www.quebecweb.com/bellevue)

#### **Auberge Benedict Arnold**

18255, boulevard Lacroix  
St-Georges Beauce (Québec)  
G5Y 5B8  
Téléphone : (418) 228-5558  
Fax : (418) 227-2941  
Sans frais : 1-800-463-5057  
Courriel : [info@aubergearnold.qc.ca](mailto:info@aubergearnold.qc.ca)  
[www.aubergearnold.qc.ca](http://www.aubergearnold.qc.ca)

**Nota : Vous êtes responsable de faire vos propres réservations.**

## RENSEIGNEMENTS SUR LES BILLETS

### ENTRÉE :

13 ans et + :	8 \$/ jour	PASSEPORT :	20 \$
4 à 12 ans :	5 \$/ jour	PASSEPORT :	15 \$
3 ans et moins :	Gratuit		

## INFORMATION ET OBJETS TROUVÉS

Pendant les Championnats, toute demande de renseignements doit être adressée à la personne en poste à la table d'inscription et d'information. Les objets trouvés seront aussi gardés à cet endroit.

## POLITIQUE SUR LES APPAREILS-PHOTOS ET LES CAMÉRAS

La photographie au flash est interdite.

Patinage Canada vous incite à ne pas utiliser d'appareils photos ou de caméras ou d'équipement vidéo durant les compétitions organisées de Patinage Canada afin d'assurer la sécurité des athlètes concurrents.

Les parents et les entraîneurs pourront enregistrer, de la section des sièges, les performances de leurs patineurs au moyen de caméras vidéo personnelles.

### Une entreprise de vidéographie sera sur place :

Les productions Vidéo É.S. & Nat enr.  
a/s Françoise, Éric et Robert Massé  
122, rue St-Cyr  
Delson (Québec)  
J5B 2G3  
(450) 632-4701

**LE PRÉSENT AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ**

# Important

## Code par points cumulatifs Application suspendue

Le 1 novembre 2006,

Veillez prendre note que suite à une réunion du Conseil d'administration de Patinage Canada, nous avons été informés que l'utilisation du système de « Code par points cumulatifs » sera réservée uniquement pour les compétitions nationales incluant les Championnats de sections ainsi que le Défi de l'Est du Canada.

De ce fait, nous tenons à vous aviser que pour la finale provinciale des Jeux de la participation, la finale provinciale STAR ainsi que la compétition souvenir Michel-Proulx, le système UPU (système utilisant le pointage 6,0) sera utilisé. Par contre, n'oubliez pas que les programmes équilibrés, dans toutes les disciplines, seront en vigueur.

Selon l'échéancier de Patinage Canada, le système de « Code par points cumulatifs » pourra être utilisé pour les compétitions provinciales dès le 1<sup>er</sup> juillet 2006.



Joanne Godin  
Représentante des entraîneurs  
Comité des règlements  
FPAQ

FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

